

VIE DES QUARTIERS
Centre Ville Chorus/Chevennes
Tél. : 04 50 88 67 16
cbreau@ville-crangevrier.fr

Réunion de quartier

CENTRE VILLE CHORUS, CHEVENNES

27 novembre 2008

Contact : **Alain Blanchard**
Conseiller Municipal délégué de quartier

Pour les services municipaux : Patricia Chasson

Présent(e)s : BELMONT Anne, Berthollet Suzanne, BERTHOUD Marinette, BLANC Gérard, BLANCHARD Alain, BONNARDEL Michèle, BOUTRY Jean, BREGEARD Arlette, CAILLES Marie-Noëlle, CHAPPAZ Josiane, CHASSON Patricia, CHATEL Jeanne, COQUET Cécile, DROUET Pharmacie Chorus, DUMAS Jean-Louis, DUNAND Marguerite, DUVERNEY Daniel, FONTAINE Pierre, FONTANA Germain, FONTANA Michèle, FOUTREL Martine, FRANCIOLI Robert, FRICONNEAU Babette, GAILLARD Placide, GALLICE James-Olivier, GRISONNET Elisabeth, HAZZOGA Roger, LE BERRE Daniel, LEFEBVRE Denis, DESGEORGES Jean-François, LEROY Janine, LEVACQ Paulette, LONGEREY Olivier et Marianne, MARSAN Pierre, MATHIEU Mauricette, PERRET Michelle, PEYRET Hugues, POULET Jacques, RAUX Louis, REY Simone, RICHARD Danièle, RIGAUDIERE Raymonde, SALLANONNY Jean-Louis, SAUGERE Anne, SEYSSEL Marie-Edwige, STELLIO Odette, TOMASINO Louis, TRABBIA Lucien, VALENTINI Patrick, ZANNA Alain.

Excusé(e)s : BREGEARD Jean-Claude, CARRIER Germaine, CARRIER Paul, CARRION Rose, CAVAGNOUD Daniel, CHAFFARD Eliane, DAGAND Janine, FAVRE Silvia, FONTANA Jean-Rolland, MENOUD Bernard, MIGUEL Brigitte.

Absent (e)s: AGUILAR Marie, ASSOUS Michèle, ASSOUS Luc, BAREZZANI Paulette, BEAUCHAMP Annie et Simon, BEAUME Danielle et Gilbert, BIER Michèle, BOLLA Valérie, BOUKHALFA Pierre, BRUN Georges, CALLOUD Germaine, CHOKAIRI Karim, CLERC Marie, COLLOMB-CLERC Pierre, DESSAUVAGES Bernadette, DEVIGNE Albert et Colette, DOCHE Paul et Madeleine, DUMAZAUD Catherine, DUPENLOUP Christiane, EL BOUAMRANI Foued, FACY Nelly, FRISON ROCHE Joseph, GALL André, GENOUD Fernande, GIULETTI Claude, JACQUEL Philippe, LAGARRIGUE Geneviève, LARUE Madeleine, LE CANN Corinne, LENFANT Virginie, LEROY Jean, LINARD Corinne, LINARD Hélène, LIONS Jean, LOPEZ José, MARIN Mickaël, MELMOUX-DAMEY Sylvie, MERMAZ Jean-François, MONDINIE Félicie, MOSNIER Vincent, OLIVIER Georgette, OSES ROMEO Lydia, PACORET Vincent, PARODI Christian, Pascal Optique de Cran, PECCOUX Henri, PERROLLAZ Louise, PERROTON Martine, PITA Nathalie, POULET Daniel, PRIEUR Laurence, REDER Maurice, ROCHETTE Guy, ROUSSEL Alain, SALE Ayla, SCHWARTZ Eve, STOCK René, TABERLET F., TAZIBT Nadia, VALLEZ Patrick, ZADRA Akim.

Diffusion :

Ensemble des membres du groupe.

A. BLANCHARD, J. BOUTRY, A. CIONI, A GOMEZ, P GEAY, N CLEBANT, L DUCLOZ,
affichage salle des Élus.

O. BRIAND, P. CHASSON, M FAGUER, D. DONZEL, P. LEJEUNE, T MESTRE
M. JOLIVET, A. PRISER.
S. BOUCHETIBAT, Police Municipale.

THEME : 2EME CONCERTATION SUR PLAN DE STATIONNEMENT

Présentation :

Comme cela avait été annoncé lors du forum de quartier du 23 septembre 2008, monsieur Michel du Bureau d'étude GINGER ENVIRONNEMENT présente aux habitants et commerçants du centre ville le nouveau projet de plan de stationnement. Après avoir fait un bref rappel du diagnostic engagé, sont évoquées les principales orientations à mettre en œuvre à savoir :

- **L'extension et l'homogénéisation de la zone bleue existante y compris pour le parking Chorus.**
Ainsi, les places en zones bleues seront désormais augmentées et réglementées selon les dispositions prévues par le DES (Disque Européen de Stationnement). Les rues concernées par cette extension sont la rue Claudius Chappaz, la rue de la Crête, l'avenue des Harmonies, l'avenue Pierre Mendès France et la rue de la libération. Cette action permet d'avoir une homogénéisation du traitement du stationnement sur l'ensemble d'un secteur ce qui favorisera la lisibilité et la compréhension des règles imposées. Pour le parking Chorus, les places seront donc également en DES. Par contre, aucun changement à intervenir pour ce qui relève des abonnements nocturnes contractés par les riverains et pour les places affectées aux commerces (CASINO et autres) sous la forme de contrats d'occupation de longue durée.
- **Des règles particulières pour deux parkings : place de la commune et Germain Pérreard.** Le stationnement résidentiel de longue durée sera autorisé uniquement pour les habitants des immeubles du 2 place de la commune et 2-4-6 avenue Germain Pérreard. Ces habitants disposeront de macarons résidentiels dont le prix reste à définir. Ces dispositions sont spécifiques pour prendre en considération des immeubles ne disposant pas de garages compte tenu de l'ancienneté de leurs constructions et des règles d'urbanisme applicables à cette époque.
- **La mise en valeur des sites périphériques directs** (amélioration signalétique, cheminements, offre..) pour différents sites de la commune notamment : parkings sous le Pont de Gevrier, Parkings du cimetière, chemin des Grèves.
- **Amélioration de la communication et renforcement des contrôles en zone bleue**

A l'issue de cette présentation certaines précisions et interrogations sont demandées par les habitants et commerçants

Propositions sur nouveau plan de stationnement au centre ville	Questions/remarques /suggestions des habitants	Réponses Apportées
Respect de la zone bleue	Le projet de développer la zone bleue est intéressant mais les contrôles de police seront-ils renforcés ?	Le maire assure qu'il y aura plus de contrôles
Parking du cimetière	Est-ce possible de réserver des places dans ce secteur pour les riverains ?	Il n'est pas possible de privatiser l'espace public et donc de retenir cette orientation
salariés du centre ville	Les salariés du centre ville peuvent-ils disposer de conditions particulières ?	Les salariés sont invités à aller se stationner au parking du cimetière ou chemin des grèves. Par ailleurs, il est tout à fait possible de s'engager pour les entreprises dans le Plan de Déplace-

		ment Entreprise (PDE) mis en place par l'agglomération d'Annecy
Parking chemin des Grèves et sécurisation	Le site est pour l'instant peu engageant. Des travaux sont ils prévus ?	L'éclairage du parking fonctionne et l'aménagement et l'éclairage du chemin des Grèves sont en cours de réalisation
Macarons	Les macarons seront-ils payants ?	Oui, mais le montant de la cotisation n'a pas encore été fixé. Par contre pour les personnes handicapées la gratuité est possible.
	Comment disposer d'un macaron ?	le nombre de macarons correspondra au nombre de boîtes aux lettres des immeubles concernés par cette disposition spécifique ; environ 42 personnes pourront en disposer. Une information sera faite pour lancer les inscriptions correspondantes
Stationnement des véhicules utilitaires ou camping cars	Ces véhicules prennent souvent plus d'une place. Est-ce possible d'interdire leur stationnement en centre ville ?	Non, ces véhicules sont considérés comme des véhicules légers et donc soumis à la règle de droit commun. Une possibilité existe de verbaliser si et seulement si leur emprise dépasse de 1 m l'emplacement prévu. Cela peut alors être assimilé à du stationnement gênant.
Zone à durée de stationnement très limitée	Est-ce possible de fixer des zones plus contraignantes sur la durée du stationnement (ex seynod) ?	Les zones d'arrêt minute sont très compliquées à faire respectées et n'entraînent pas forcément la rotation souhaitée. Cependant des propositions seront faites en ce sens pour 3 à 4 stationnements av de la république.
calendrier	Quelle est la date retenue pour la mise en oeuvre de ces nouvelles modalités	1 ^{er} trimestre 2009

Autres remarques

- **Marché du jeudi** : est ce possible de réfléchir au déplacement de ce marché sur la place chorus ? la présence du parking souterrain au dessous de la place CHORUS en conditionne l'utilisation et par conséquent l'accès. Ainsi, la rotation de véhicules est interdite sur cette place. Par ailleurs cette question est à abordée avec les commerçants sédentaires et non sédentaires. Une réflexion va s'engager afin de comprendre les raisons de la baisse de fréquentation observée.
- **Activité SAVOIE ENROBES et poussières chemin des Grèves** : Savoie Enrobés devrait réduire de 2/3 le nombre des rotations d'ici fin 2008. En outre, la réduction des voies de circulation va contribuer à gêner les camions empruntant cet axe. Des contacts seront repris avec l'entreprise pour obtenir des informations sur cette situation.
- **Interdiction de tourner à gauche av de la république** : sont signalées de nombreuses infractions au code de la route dans ce secteur

POUR DES RAISONS PRATIQUES, IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE COMPTE RENDU DE RÉUNION DE QUARTIER AUX PERSONNES QUI AURONT ÉTÉ ABSENTES A 3 RÉUNIONS CONSECUTIVES SANS EN AVOIR AVISÉ LE SERVICE VIE DES QUARTIERS (TEL : 04 50 88 67 16).
CÉPENDANT, TOUTE NOUVELLE PRÉSENCE A UNE RÉUNION DÉCLANCHERA UNE REINSCRIPTION.



PROCHAINE RÉUNION :
jeudi 22 janvier 2009 à 18h30

Salle des Papeteries
25 avenue des Harmonies

- Point sur les comptes rendus précédents
- réponses aux Points et suggestions évoqués par les habitants lors des dernières rencontres
- Informations diverses sur la vie de la commune